

Saint - Denis, le 20 mars 2020

Direction Direction Maîtrise des Flux et Référentiels MYLAN S.A.S. Pôle Instruction et Notification des dossiers Pôle 117 ALLEE DES PARCS Dossier suivi par 69800 SAINT PRIEST +33 (0) 1 55 87 Tél Courriel 6 467 167 0 CIS NLProcédure N° Procédure nationale N/Réf: 2020032000138 N° sortant Référence ANSM à rappeler dans toutes les correspondances: V2IANAT-2020-03-00016 N° Dossier Madame, Monsieur, Par lettre datée du 05/03/2020 et recue le 05/03/2020, vous m'avez adressé, conformément aux dispositions du règlement (CE) n°1234/2008 de la Commission du 24 novembre 2008 et des lignes directrices relatives à son application, une demande de modification(s) de type :  $\square$  IA<sub>IN</sub>  $\boxtimes IA$  $\square$  IB 

de l'autorisation de mise sur le marché de la spécialité :

☐ groupe de modifications

## - NOMEGESTROL MYLAN 5 mg, comprimé sécable

concernant:

B.II.d.2.a : Changements mineurs dans une procédure d'essai approuvée du Produit fini

Je vous informe qu'une suite favorable est réservée à votre demande.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente dans un délai de deux mois à compter de sa date de réception. Vous voudrez bien rappeler en objet la référence ANSM dans toutes vos correspondances.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La chef du pôle instruction et notification des dossiers Direction de la maîtrise des flux et des référentiels